

ISOLER EN PAILLE

L'isolation, l'innovation, la performance... naturellement !

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions courante des bottes en cm		36 x 47 x 100 cm
Poids		~20 kg
Densité		80 - 120 kg/m ³
«Fibres transversales au flux thermique»	Conductivité thermique Norme EN12-667 - ATE n° 17/0247	$\lambda_D : 0,048 \text{ W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}$
	Résistance thermique pour 36cm	R 7,5 (m ² .K.W ⁻¹)
	Coefficient de transmission thermique	U = 0,12 (W.m ² .K ⁻¹)
Perméabilité		$\mu = 1,14$
Euroclasse feu enduit à la chaux		B - s1- d0
Comportement au feu		E
Affaiblissement acoustique		-43 dB
Valeur pour label bâtiment biosourcé		40 kg/m ²
Empreinte carbone (FDES)		-14kg de CO ₂ /m ²
Etiquette qualité de l'air		A+

Tous les documents justificatifs sont disponibles en téléchargement sur le site www.rfcp.fr

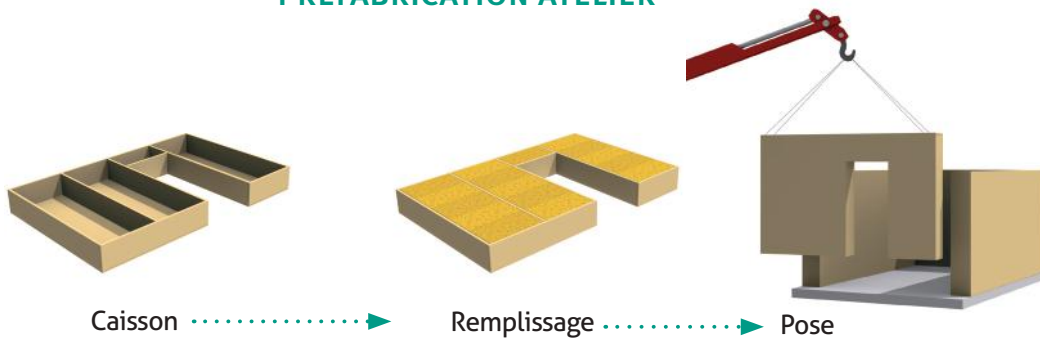
COMPARATIF (R=7,5)

	Botte de paille	Isolant biosourcé standard	Laine minérale
Bâtiment passif	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Prix	★★★★★	★★	★★★
Mise en œuvre	★★★	★★★★	★★★★
Confort été	★★★★★	★★★★	--
Disponibilité	★★★★★	★★★	★★★★
Environnement	★★★★★	★★	--
Santé	★★★★★	★★★★★	★★
Durabilité	★★★★★	★★★★★	★
Humidité de l'air	★★★★	★★★★	★
Assurance	★★★	★★★★	★★★★
Marché	★★★★★	★★★	★★★★
Filière	★★★	★★★	★★★★★
Avenir	★★★★★	★★★	--
Moyenne	★★★★ 😊	★★★ 😊	★★ 😞

Source : www.accortpaille.fr/comparatif

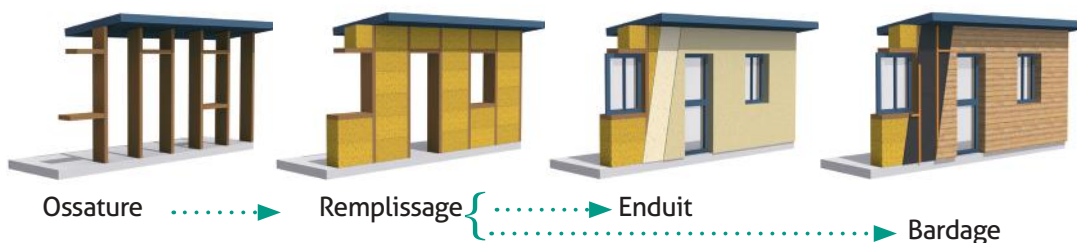
MISE EN OEUVRE

PRÉFABRICATION ATELIER



© Corentin Desmichelle

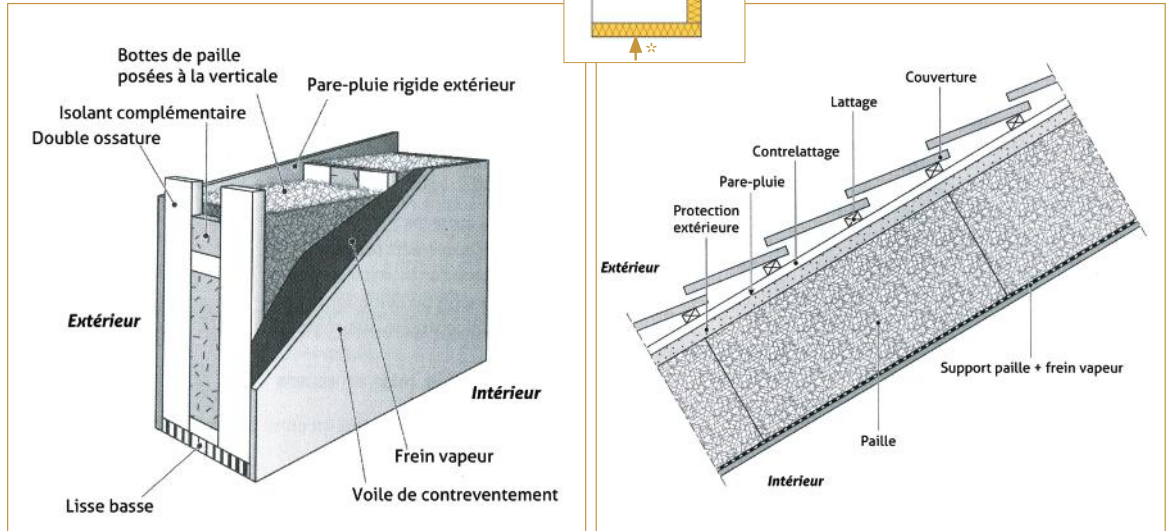
MISE EN OEUVRE SUR CHANTIER



Lycee de Venours-Chantier de l'internat - ©Laurence Bussy

LES RÈGLES DE L'ART CP 2012

$\lambda_p : 0,048 \text{ W}\cdot\text{m}^{-1}\cdot\text{K}$ $R=7,5$ (0,36m d'épaisseur)



Exemples de composition de mur et de toiture extraits des règles professionnelles CP 2012

La botte de paille est validée comme isolant et support d'enduit et est utilisée pour isoler les murs, plafonds et planchers*
* dans certaines conditions prévues par les règles professionnelles CP 2012

LA FORMATION ET LE CONTRÔLE QUALITÉ

Formation et attestation Pro-Paille

Pour prescrire et construire avec des bottes de paille, il est nécessaire de suivre les règles de l'art validées par les instances réglementaires. Les règles CP 2012 sont transmises lors d'une formation Pro-Paille validée par le RFCP.

Se rapprocher de son représentant régional ou du RFCP pour connaître les dates et lieux de formation.

Le contrôle qualité de la conception à la mise en œuvre

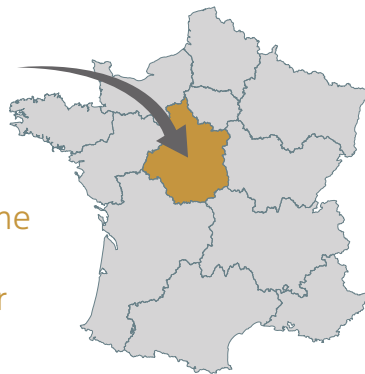


C'est à celui qui met en œuvre de contrôler et garantir la qualité du matériau par une vérification des bottes et un contrôle des éléments réglementaires. Ce contrôle qualité peut être appuyé par une certification réalisée par des experts externes, le **CERTIPAILLE**.

Contact pour la région CENTRE-VAL DE LOIRE



ACCORT-Paille
59 Avenue de la Marne
45000 ORLEANS
info@accortpaille.fr



Retrouvez toutes les news, les formations, les bâtiments et les professionnels de votre région sur :
<http://centre-valde Loire.constructionpaille.fr>

TÉLÉPHONE 0 980 328 323

APPEL NON SURTAXÉ

Réseau national

RFCP
69 bis Rue Déportés
Internés de la Résistance,
45200 Montargis
07 55 610 620
contact@rfcp.fr



Partenaires



Réalisation

